

Colloque 12 octobre 2023

En visioconférence

Polyhandicap et Quotidien Inclusif!

Réaliser l'inclusion de la personne polyhandicapée par le respect de son autodétermination dans la vie quotidienne









AVANT-PROPOS

L'attention à porter sur l'expression des choix de tous les enfants, jeunes et adultes en situation de polyhandicap est un défi permanent pour toutes celles et ceux qui les accompagnent.

Inclusion et autodétermination font aujourd'hui partie du vocable institutionnel pour toutes les personnes en situation de handicap.

De la vie quotidienne aux dispositifs expérimentaux de vie inclusive, cette journée sera l'occasion de réflexions et de retours d'expériences sur tous les moments et situations où l'autodétermination des personnes en situation de polyhandicap peut être favorisée et respectée.

Joël DECAT, Président de l'ARP





PROGRAMME

9h00 Ouverture de la journée

Joël DECAT, Président de l'Association Ressources Polyhandicap

9h10 Introduction

La compagnie La Belle Histoire

9h30 Définitions des concepts

- Le Polyhandicap par Dominique JUZEAU, docteur en médecine, santé publique
- L'inclusion et la société inclusive par Cédric ROUTIER, directeur de recherche, équipe HADéPaS
- Inclusion et personne polyhandicapée par Michèle DESENFANT, maman d'Antoine
- L'autodétermination par Vanessa TRICOIT, directrice d'établissement, formatrice à Campus Formation

Questions-réponses

11h00 Présentations (comparées) d'expérimentations ou de dispositifs innovants favorisant la vie en milieu ordinaire des personnes polyhandicapées

- La Maison d'accueil spécialisée (MAS) à domicile de Baisieux par Corinne Foucart, éducatrice spécialisée
- La MAS « hors les murs » (Gerlotte) de POLYCAP par Thomas ROUTIER, directeur d'établissement
- Le Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire (DASMO) de l'Oise (CESAP) par Maxime LE BOZEC, chef de service et Adeline BURTIN, ergothérapeute
- L'habitat inclusif en domicile partagé par l'expérience vécue à Méricourt par Noémie et Pascale HUNET, présidente de l'association Vies partagées 62

Débat/Questions

12h00 Pause





PROGRAMME

13h30 Introduction

La compagnie La Belle Histoire

13h45 Partages de pratiques

Comment le milieu de vie (familial ou institutionnel) est inclusif en favorisant l'autodétermination, dans chaque détail de la vie quotidienne ?

- Enfants et Adolescents par Ingrid SARDOU (IME Apei d'Hazebrouck)
- Adultes par Gautier DERAMBURE (MAS de Dechy, Apei de Douai)
- Vie familiale et sociale par Sonia ALLAOUI, maman de Liam

Questions-réponses

14h30 Table-ronde

Regards croisés sur les conditions nécessaires à la vie inclusive par l'autodétermination.

- Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, Direction de l'offre médicosociale, Christophe MUYS, sous-directeur planification, programmation, autorisation
- MDPH 62, Luc GINDREZ, directeur
- Association Cazin Perrochaud, Ludovic BRIDOU, directeur du département enfants
- IEM Gérard HAESEBROEK, Bertrand HERBAUT, moniteur-éducateur
- Papa de Charles-Antoine, Jacques LEMAN

Animation par Joël DECAT, président de l'ARP

15h30 Visions idéales

- Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles "L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité" par Christiane JEAN-BART, chargée de l'élaboration, Haute Autorité de santé
- Groupe Polyhandicap France, Marie-Christine TEZENAS, Présidente

16h00 Conclusion

La compagnie La Belle histoire





INSCRIPTION

TARIFS

Visioconférence : 90€

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Inscription en ligne jusqu'au vendredi 29 septembre 2023.

Le règlement (modalités dans le mail de confirmation) par CB en ligne sur HelloAsso par chèque ou virement bancaire La facture sera transmise après le colloque.

Financement OPCO : Le colloque a obtenu un accord de prise en charge à titre dérogatoire auprès d'OPCO Santé

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute inscription annulée au-delà du 29 septembre sera facturée et due en totalité



Coralie SAVARY: 03 20 17 03 03 / csavary@creaihdf.org





LA FORMATION

Objectifs professionnels

- Repréciser en introduction la définition du Polyhandicap
- Définir les concepts d'inclusion, de société inclusive, d'autodétermination, pour une personne polyhandicapée.
- Présenter les nouveaux dispositifs d'accompagnement favorisant la vie inclusive en milieu ordinaire : MAS à Domicile, MAS externalisée ou « hors les murs », Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire, Habitats inclusifs...
- Démontrer comment le milieu de vie (familial ou institutionnel) peut être inclusif s'il favorise l'autodétermination.
- Débattre et réfléchir sur les conditions nécessaires à une réelle société inclusive pour les personnes polyhandicapées

Compétences professionnelles visées

- S'approprier les concepts liés au polyhandicap et à l'inclusion
- Connaître les nouveaux dispositifs existants
- Favoriser l'autodétermination de la personne polyhandicapée
- Identifier les leviers mettant en œuvre l'autodétermination

Intervenants

Médecins, professeurs d'université, psychologue, formateurs, direction ARS, directeur MDPH, professionnels du médico-social, parents, directeurs, professionnels de terrain.

Public concerné

Professionnels du secteur médico-social et social Parents et familles de personnes en situation de polyhandicap Etudiants du secteur médico-social et social

Pré-requis

Aucun pré-requis

Moyens pédagogiques et techniques

Diffusion en présentiel et en visioconférence simultanée avec enregistrement Apports théoriques, partage de pratiques et d'expériences, table ronde, temps d'échanges.

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction à la fin de la journée



